

## « le PETR est la porte de tous les projets », déclare Céline Salles lors de la restitution finale du Projet de territoire



« le PETR est la porte de tous les projets », déclare Céline Salles lors de la restitution finale du Projet de territoire

Vendredi 28 septembre en début de soirée dans la salle des Cordeliers se tenait sous la présidence de Céline Salles, présidente du Pays d'Auch, et en présence de Frank Montaugé, une conférence des Maires pour leur exposer la restitution finale du Projet de territoire. Avant que ce dernier ne soit commenté par le cabinet Place du groupe Réflex, Céline Salles en donna les grandes lignes en concluant que « le PETR est la porte de tous les projets ».

Tout a commencé entre mars et juin 2017 avec les rencontres des quatre EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) qui sont la communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne, les communautés de communes Val de Gers, Astarac Arros en Gascogne, Cœur d'Astarac en Gascogne. Le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) ainsi constitué compte 67 234 habitants, 135 communes et 27 000 emplois. En juillet 2017 près de quarante élus et techniciens du PETR effectuaient la visite d'une dizaine de projets emblématiques, réalisés ou futurs, sur un tracé de territoire partant de Mirande, et passant par les communes de Montaut, Masseube, Seissan, Pavie, Auch, Sainte-Christie, Jegun et Bassoues. S'en suivirent ensuite en décembre 2017 trois tables rondes portant sur « Maintenir, capter et développer les richesses économiques », « Activer et faire valoir l'attractivité des territoires » et « Cultiver une ruralité vivante et animée ». Il s'agissait du projet de territoire dans lequel s'inscrit une démarche qui définit une vision d'avenir du Pays d'Auch « à transmettre aux générations futures ».

En juin 2018 fut dévoilé le programme d'actions concernant le projet de territoire du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Auch. Lequel se décline sur 3 axes et en plusieurs mesures opérationnelles.

### Axe 1 Inscrire le territoire dans la dynamique régionale en favorisant son désenclavement

Dont le désenclavement routier et ferroviaire, la coordination des différents modes de transport, favoriser le numérique et la téléphonie mobile, affirmer et développer les filières économiques structurantes, Faire émerger ou conforter des filières qui permettent de faire face aux défis de la transition énergétique, mobiliser l'offre de foncier stratégique en cohérence avec l'ambition d'excellence, proposer un accompagnement et une offre immobilière de foncier d'activités adaptés aux entreprises du territoire, mettre en place un observatoire économique territorial..

### Axe 2 Faire valoir l'armature de centralités portée par le Projet de Territoire

Dont faire valoir et partager la vision portée par le projet de territoire, promouvoir les démarches de projet en mobilisant les acteurs locaux et l'ingénierie nécessaire, faire de l'habitat un levier du regain d'attractivité et de vitalité des territoires, veiller au maintien d'une économie de proximité, adapter, moderniser, mettre en réseau les offres de services en direction des publics, s'appuyer sur l'aménagement des espaces publics..

### Axe 3 affirmer un territoire à haute qualité humaine, environnementale et paysagère

Dont développer les initiatives collectives et amplifier les bonnes pratiques, mettre en place les conditions d'un « bon accueil » propice à l'installation et à l'épanouissement des initiatives du territoire, mobiliser la qualité paysagère et patrimoniale, lancer les étapes de la candidature pour la création d'un PNR (Parc naturel régional de l'Astarac), développer les axes de projets à l'échelle du territoire de l'Astarac.

### Rappel de la programmation PETR 2018

Ce sont 15 projets qui ont été retenus sur le Pays d'Auch pour un montant de travaux de 4 762 272 € HT, financés par l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 1 540 720 € et au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 554 104 €, soit un financement de l'Etat de près de 44%.

Avec les autres financements Europe (LEADER), Région, Département, le financement moyen des projets est proche de 70%.

Les 15 projets sont répartis sur l'ensemble des thématiques du contrat de ruralité :

Accès au service public (pôle services publics de Masseube), revitalisation des centres-bourgs (Pavie, Bassoues, Faget-Abbatial, Montaut-les-Créneaux, Orbessan), attractivité du territoire (site paléontologique de Sansan) - Mobilité locale et transition énergétique (projets de la communauté de communes d'Astarac Arros en Gascogne), équipements culturels ou éducatifs (médiathèque de Villecomtal-sur-Arros, école de musique de Grand Auch Cœur de Gascogne, salle polyvalente de Roquehaure et école primaire de Jegun).



Céline Salles, présidente du Pays d'Auch, présente les grandes lignes du PETR.